



Tabac à New - york

Rubrique : actualités - Date : mardi 3 septembre 2002

Sous le titre « Plus de pitié pour les fumeurs » France Soir signale que le maire de New York, Michael Bloomberg, part en croisade » contre le tabac en proposant d'interdire de fumer dans tous les bars et restaurants de la ville mais aussi dans les salles de bowling, de loto et de billard. D'après le journal l'adoption de ces mesures ferait de New York « l'une des villes américaines les plus draconiennes en matière de législation antitabac ». Soulignant que cette proposition de loi vise les 13 000 établissements qui avaient jusqu'ici toute liberté de déterminer leur politique vis à vis du tabac, le journal indique que M. Bloomberg insiste surtout sur les risques encourus par les employés de ces établissements et précise aussi que cette annonce a provoqué la colère des associations de fumeurs . Le quotidien qui rapporte que la ville est également « leader » pour le prix du paquet de cigarette passé en juin dernier à 7,5 dollars en raison de l'augmentation des taxes, observe que de ce fait les ventes ont chuté de 50% mais qu'il n'est pas sûr que les fumeurs aient diminué leur consommation puisque « bon nombre » se fournissent désormais sur internet et que « les médecins n'ont pas constaté de ruée vers les centres de désintoxication ».

A noter un encadré sur « les dangers du tabagisme passif » qui selon le journal « représente le premier agent polluant de l'air en milieu confiné » avec des « conséquences pour la santé réelles » qui vont « du simple mal de gorge » jusqu'aux « cancers et maladies cardiovasculaires » à terme. Expliquant que les premières victimes du tabagisme passif sont les enfants dont le système de défense est moins développé, le quotidien précise qu'ils risquent non seulement bronchites, otites, pneumonies , asthme et maladies respiratoires mais aussi qu'ils ont plus de risque de devenir fumeurs à leur tour. D'après France Soir « chaque année, en France, on estime que quelques milliers de non fumeurs meurent prématurément de maladies provoquées par le tabagisme passif ».

Et aussi trois questions à Sylviane Ratte chargée de mission tabac à la Ligue contre le cancer. Elle juge que le projet de M. Bloomberg est « une bonne mesure même si elle peut paraître extrême » qui ne vise pas à « persécuter les fumeurs » mais à protéger les non fumeurs. Sur l'application d'une telle mesure en France, estimant les Français « un peu rebelles » elle pense qu'il « faudrait déjà appliquer la loi Evin correctement ». Cependant elle observe que « cela évolue », que « les fumeurs sont mieux informés » mais qu'il « faudrait que les leaders d'opinion s'impliquent davantage » notamment les enseignants et les médecins. Sur le bilan de la loi Evin, elle parle de « progrès indéniables » notamment parce que le tabac « n'est plus perçu comme une question personnelle mais comme un grave problème de santé publique qui touche aussi les non fumeurs » tout en souhaitant des « sanctions plus systématiques du non respect de la loi » et des campagnes de publicité « choques ».